

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Prisma Web

Les présentes sont conclues entre :

- La société Prisma Web domiciliée à l'adresse Ferme belle aureille – Mricropolis – 05000 GAP, inscrite au RCS de GAP au numéro 539 822 262, représentée par M. LE MERCIER et M. SALAT, ci-dessous nommés « Prisma Web ».
- Et toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public souhaitant s'engager dans une ou plusieurs des prestations fournies par la société Prisma Web, ci-après nommée le « Client ».

Ensemble dénommées les « Parties »

Les présentes Conditions générales de vente s'appliquent aux prestations délivrées par le site :

www.prisma-web.pro

ARTICLE 1 : OBJET

1.1 - Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation de la prestation, du support, de l'abonnement ou du service, ensemble ci-après nommé « la prestation », de Prisma Web à ses besoins et avoir reçu de Prisma Web toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Le présent contrat a pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles Prisma Web s'engage avec le Client. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente complétées le cas échéant par des conditions particulières et/ou annexes proposées par Prisma Web sont applicables, à l'exclusion de toutes autres conditions et notamment celles du Client, à toute commande par le Client de Prestations de la société Prisma Web.

1.2 - Les prestations offertes par Prisma Web à titre gratuit sont également régies par les présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 2 : L'OFFRE

2.1 - L'offre de Prisma Web est constituée de prestations sous forme de services, conseils ou abonnements dans les domaines :

- D'internet et de tout ce qui à attrait à internet ;
- Du web marketing et du conseil web marketing ;
- De la création de site internet marchand ou non ;
- Du développement informatique et du conseil en développement informatique ;
- De l'hébergement ;
- Du référencement, de l'audit de référencement et du conseil en référencement ;
- De la gestion de nom de domaine ;
- De la maintenance de serveur;
- De la gestion de campagnes de mail;
- De la gestion de listes de diffusion de campagnes de mail.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE Prisma Web

3.1 - Prisma Web s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture d'une Prestation de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Prisma Web ne répond que d'une obligation de moyen.

3.2 - Prisma Web s'engage en outre à :

- Tout mettre en oeuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des prestations proposés. Le Client reconnaît par les présentes que les fluctuations de la bande passante, les aléas des fournisseurs d'accès internet et registrar sont des éléments pouvant entraîner une discontinuité dans l'accès à la prestation proposé par Prisma Web indépendamment de la volonté de Prisma Web. En cas d'absolue

nécessité, Prisma Web se réserve la possibilité d'interrompre l'accès au service du Client pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer son fonctionnement. Prisma Web informera alors le Client auparavant, dans la mesure du possible et dans un délai raisonnable, en l'informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que le Client prenne ses dispositions.

- Intervenir rapidement en cas d'incident relevant de sa responsabilité.
- Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils propres.
- Mettre tous ses moyens en oeuvre pour délivrer dans des conditions optimales la prestation au Client, sauf dans l'hypothèse d'une intervention expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITE DE Prisma Web

4.1 - La responsabilité de Prisma Web ne sera pas engagée :

4.1.1 - Si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant à Prisma Web au titre des présentes, est empêchée, limitée ou dérangée du fait d'incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, effondrement des installations, épidémie, tremblement de terre, inondation, panne d'électricité, guerre, embargo, loi, injonction, demande ou exigence de tout gouvernement, grève, boycott, retrait d'autorisation de l'opérateur de télécommunication, en raison d'un prestataire de Prisma Web (hébergeur, fournisseur d'accès, etc.), ou autre circonstance hors du contrôle raisonnable de Prisma Web (« Cas de Force Majeure »). Alors Prisma Web, sous réserve d'une prompte notification au Client, devra être dispensé de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, limitation ou dérangement, et le Client sera de la même manière dispensé de l'exécution de ses obligations dans la mesure où les obligations de cette partie sont relatives à l'exécution ainsi empêchée, limitée ou dérangée, sous réserve que la partie ainsi affectée fasse ses meilleurs efforts pour éviter ou pallier de telles causes d'inexécution et que les deux parties procèdent avec promptitude dès lors que de telles causes auront cessé ou été supprimées. La partie affectée par un Cas de Force Majeure devra tenir l'autre partie régulièrement informée des pronostics de suppression ou de rétablissement de ce Cas de Force Majeure.

4.1.2 - Si les effets d'un Cas de Force Majeure devaient avoir une durée supérieure à 30 jours, à compter de la notification du cas de force majeure à l'autre partie, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre.

4.1.3 - Soit encore du fait du Client, notamment dans les cas ci-après :

- Détérioration de l'application.
- Mauvaise utilisation du service par le Client ou par sa Clientèle, faute, négligence, omission ou défaillance de sa part.
- Non-respect des conseils donnés.
- Divulgarion du mot de passe remis confidentiellement au Client.
- Utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au Client.
- Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel Prisma Web n'a aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance.
- Demande d'interruption temporaire ou définitive du Service ou de la Prestation émanant d'une autorité administrative ou judiciaire compétente, ou notification d'un tiers au sens de l'article 6 de la LCEN.
- Destruction partielle ou totale des informations, des données ou de la prestation transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au Client.

4.2 - Prisma Web ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit.

4.3 - Prisma Web ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.

4.4 - Les réparations dues par Prisma Web en cas de défaillance de la prestation qui résulterait d'une faute établie à son encontre correspondront au préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de tout dommage indirect tel que, notamment, préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de Clients (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de

défectuosité ou de piratage du système, action d'un tiers contre le Client, etc.).

4.5 - En tout état de cause, le montant des dommages et intérêts qui pourraient être mis à la charge de Prisma Web, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le Client à Prisma Web pour la prestation considérée ou facturée au Client par Prisma Web ou au montant des sommes correspondant au prix de la Prestation pour laquelle la responsabilité de Prisma Web a été retenue. Sera pris en considération le montant le plus faible de ces sommes.

4.6 - Prisma Web n'effectue aucune sauvegarde spécifique des données locales du Client. Il appartient en conséquence au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données en cas de perte, ou de détérioration des données confiées, quelle qu'en soit la cause, y compris celle non expressément visée par les présentes.

4.7 – En cas de perte des données directement ou indirectement du fait du client, le désarchivage des données concernées par Prisma Web est soumis à facturation.

4.7 - Le Client reconnaît qu'aucune stipulation des présentes ne le dégagera de l'obligation de payer tous les montants dus à Prisma Web au titre des prestations réalisées.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

5.1 - Le Client s'engage à disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.

5.2 - Prisma Web recommande au Client de lire attentivement les règles suivantes. Elles ont pour objet de rappeler au Client les principales règles applicables.

5.3 - Il est précisé, que le Client fait son affaire personnelle de toutes les autorisations légales, réglementaires ou administratives nécessaires à la mise en place et à l'exploitation de la prestation.

5.4 - Il est également précisé que le Client s'engage à respecter dans le cadre de l'exploitation de la prestation, les règles légales et déontologiques pouvant régir l'exercice de sa profession, et plus généralement l'utilisation qu'il envisage des prestations. En tout état de cause, le Client est responsable du respect des bonnes moeurs et de l'ordre public, du respect des Lois et Règlements, notamment en matière de protection des mineurs et du respect de la personne humaine. Il s'engage dans les mêmes conditions au respect des règles relatives à la protection des données nominatives et plus généralement de celles relatives aux droits des tiers, en particulier concernant les droits de propriété intellectuelle, ainsi que les droits relatifs à l'information et au contenu des sites web. Prisma Web se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre tout ou partie des Prestations en cas de manquements à ces obligations par le Client.

5.5 - Le Client est le responsable entier et exclusif des mots de passe nécessaires à l'utilisation de son Service. Prisma Web se dégage toute responsabilité pour toute utilisation illicite ou frauduleuse des mots de passe mis à la disposition du Client à compter de la date d'émission de la ou des factures. La fourniture des mots de passe est considérée comme confidentielle. Toute suspicion d'une divulgation, intentionnelle ou non, des mots de passe fournis, engage la responsabilité unique du Client à l'exclusion de celle de Prisma Web. Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du service consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe. De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités.

5.6 - Toute réédition ou désarchivage lié au(x) mot(s) de passe pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire sans que cela puisse être opposable à Prisma Web.

5.7 - Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à l'informatique, aux fichiers, aux libertés et à la propriété intellectuelle, ainsi que les droits des tiers, et s'engage notamment à faire toute déclaration des traitements auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

5.8 - Le Client s'engage à ne pas héberger de donnée de charme ou à caractère pornographique, racistes ou illégaux et celles ayant des liens hypertextes vers ce type de sites Ceux-ci sont absolument interdits sur les services d'hébergement de Prisma Web. De même, il s'interdit à tout hébergement de site sur des pages ayant trait à tout prosélytisme relatif à des mouvements sectaires tels que dénoncés sur le rapport parlementaire « Les sectes en France », ou considérés comme représentant un risque sectaire pour les services de l'Etat, ou reconnus comme tels par une décision de Justice ayant autorité de la chose jugée. Il s'engage également à ne pas faire de redirection vers ce type de sites.

5.9 - Le Client s'engage par ailleurs à prendre toutes les assurances nécessaires auprès d'un organisme

notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui lui seraient imputables dans le cadre du présent contrat ou de son exécution.

5.8 - Le Client déclare accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, Prisma Web ne pouvant être recherché ni inquiété à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du Client. Le non-respect par le Client des points visés ci-dessus et des points visés aux conditions particulières, et notamment toute activité susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale entraînera le droit pour Prisma Web de décâbler et/ou d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les Services et/ou Supports et/ou Prestations du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages et intérêts auxquels Prisma Web pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre au remboursement par Prisma Web des sommes déjà versées. Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait. En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande de Prisma Web à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu'à garantir à Prisma Web de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre elle à cette occasion. En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre Prisma Web et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat.

5.9 - Le Client, seul responsable du contenu du Service, s'engage à assurer à ses frais la défense de Prisma Web dans le cas où cette dernière ferait l'objet d'une action en revendication, relative aux données, informations, messages etc., qu'elle diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition d'avoir toute liberté pour transiger et conduire la procédure. Le Client s'engage à mettre en place les moyens de sauvegarde nécessaires à la pérennité de son activité.

5.10 - Le Client s'engage à informer Prisma Web dans les 48 heures de toute modification concernant sa situation, et dans les 24 heures de toute perte éventuelle des mots de passe. Le Client, pour tout contact avec Prisma Web, s'engage à formuler clairement sa demande, selon les règles d'usage.

ARTICLE 6 : EXECUTION, DELAI, TARIF, PAIEMENT, RENOUVELLEMENT

6.1 - Les prestations commandées sont mentionnées dans le bon de commande ou devis ; elles s'entendent toutes taxes comprises sauf indication contraire et sont payables en euros.

6.2 – Prisma Web applique des honoraires journaliers ou horaires. Tout jour ou heure entamé est dû. Les tarifs de Prisma Web sont les suivants, sauf mention spécifique :

- Tarifs horaires : 65€HT - Tarifs journaliers : 500€HT

6.3 – Si, du fait de la responsabilité directe ou indirecte du client, d'un manquement de celui-ci à ses obligations, d'une erreur de sa part ou de toute autre action lui incombant, le temps accordé prévu sur le bon de commande venait à être revu à la hausse, ce supplément pourra être refacturé au client sans bon de commande préalable. Prisma Web, dans la mesure du possible préviendra le client avant l'entame du temps supplémentaire.

6.3 – Dans le cadre de sous-traitance pour le compte du client, il est convenu que Prisma Web, par défaut, n'entreprendra aucun contact direct avec les clients du Client de Prisma Web. Si par manque de compétence, de temps ou de technicité de la part du client de Prisma Web, Prisma Web était amené à opérer de la sorte, toute intervention sera facturée par Prisma Web au client de Prisma Web et non pas au client de celui-ci. Prisma Web, n'a un engagement qu'envers ses propres clients.

6.4 – Les prestations commandées à Prisma Web sont soumises à une organisation stricte et parfaitement planifiée préalablement entre Prisma Web et le Client. Toute demande ayant pour objet l'intervention de Prisma Web sera formulée par le Client au minimum deux (2) jours calendaires avant l'application de celle-ci. Toute demande ne respectant pas ce schéma sera considérée comme urgente et pourra faire l'objet d'une majoration de 50% sur les tarifs mentionnés à l'article 6.2.

6.5 – Les horaires d'ouverture de Prisma Web sont du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Il paraît évident que lors d'une mise en production, certaines corrections quelle qu'elle soit, peuvent être apportées. Pour ces raisons évidentes de qualité et de rapidité d'intervention, aucune mise en production ne pourra être effectuée le vendredi.

6.6 - Les prestations souscrites sont payables sous trente (30) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture délivrée au client par email et/ou par voie postale. Les modes de règlement sont stipulés sur la facture.

6.7 - La mise à disposition de la Prestation, intervient dans un délai déterminé sur le bon de commande et ceci à compter du paiement effectif par le client de la prestation aux conditions stipulées sur le bon de commande sauf indication contraire mentionnées dans celui-ci et du retour par voie postale, de mail ou B.A.T. (Bon A Tirer) qui vaudra pour validation des aspects graphiques et/ou techniques et/ou rédactionnels. Le paiement effectif est réalisé dès lors que les sommes correspondantes aux conditions du bon de commande sont créditées sur le compte bancaire de Prisma Web.

6.8 - Prisma Web accuse réception sans délai au Client, du bon de commande dûment signée et tamponnée du cachet du Client, du paiement et du B.A.T. (Bon A Tirer), et l'informe de la mise en oeuvre de la prestation commandée.

6.9 – De fait, le Client ne peut en aucun cas mettre en cause la responsabilité de Prisma Web après accord sur un cahier des charges pour les prestations commandées, dans le cas où il aurait omis de signaler une erreur ou un oubli.

6.10 - Prisma Web se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment, sous réserve d'en informer le Client par courrier électronique, quinze jours (15 jours) à l'avance si les nouveaux tarifs hors taxes sont moins favorables au Client. Dans cette hypothèse, le Client disposera à compter de cette information d'un délai de quinze jours (15 jours) pour résilier le présent contrat sans pénalité. A défaut, le Client sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs. Les modifications de tarifs seront applicables à tous les contrats et notamment à ceux en cours d'exécution.

6.11 - Prisma Web se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes, sous réserve d'en informer le Client par courrier électronique, quinze jours (15 jours) à l'avance si les nouveaux tarifs hors taxes sont moins favorables au Client. Dans cette hypothèse, le Client disposera à compter de cette information d'un délai de quinze jours (15 jours) pour résilier le présent contrat sans pénalité. A défaut, le Client sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs. Les modifications de tarifs seront applicables à tous les contrats et notamment à ceux en cours d'exécution.

6.12 - Les prestations fournies par Prisma Web sont payables conformément aux modalités de paiement indiquées sur le bon de commande. Le Client est seul responsable du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre du contrat de prestations de Prisma Web. De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par Prisma Web de manière particulière et écrite, le défaut total ou partiel de paiement à l'échéance de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit:

- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu.
- La suspension de toutes les prestations et/ou services en cours, quelle que soit leur nature, sans préjudice pour Prisma Web d'user de la faculté de résiliation du contrat.
- L'impossibilité de souscrire de nouvelles prestations ou de les renouveler.
- L'application d'un intérêt à un taux égal à 10% sans que celui-ci ne puisse être inférieur à une fois et demi le taux de l'intérêt légal en vigueur en France. Tout désaccord concernant la facturation et la nature des services devront être exprimés par courrier électronique à l'adresse contact@prisma-web.pro dans un délai de quinze jours (15 jours) après émission du bon de commande. Dans l'hypothèse où des frais seraient exposés par Prisma Web, cette dernière en informera le Client et lui communiquera les justificatifs et la facture correspondant. Le Client devra alors régler la somme due en euros.

6.13 - Les délais de livraison sont convenus avec le client et seront notifiés. Ils dépendront également de la réactivité du client à fournir les éléments nécessaires au développement du projet.

6.14 - Tout délai de livraison n'est donné qu'à titre indicatif, et sa non-observation ne peut motiver une remise ou une indemnisation quelconque, quelles que soient les causes, importances ou conséquences du retard.

En aucun cas, Prisma Web ne pourra être tenu pour responsable des retards occasionnés par un manquement avéré par le Client à ses obligations de réactivité, de transmission d'éléments favorisant la réalisation de la prestation. Le Client devra s'entretenir autant de fois que nécessaire avec Prisma Web pour la bonne marche des projets confiés à celle-ci. Ces échanges pourront être physiques dans la mesure du possible et/ou par biais de courrier et/ou par courriel et/ou par l'intermédiaire d'entretien téléphonique.

6.15 - La prestation a pour durée celle prévue à la commande. A défaut de précision, la prestation est réputée livrée de manière ferme et définitive à la date de livraison. La date d'émission de facture faisant foi.

6.16 - A défaut de bon de livraison, la date de paiement du solde restant dû fera foi.

6.17 - Si toutefois aucune des deux solutions évoquées aux articles 6.13 et 6.14 des présentes conditions générales de vente ne pouvait être applicable, Prisma Web se réserve le droit de faire parvenir au Client un courrier en RAR pour lui signifier la livraison ferme et définitive de la prestation. Sans contestation avérée de la part du client, la prestation sera considérée comme livrée de manière ferme et définitive.

6.18 - Le client doit s'assurer que la livraison est conforme à ses exigences et de procéder à tous les tests nécessaires avant de recourir à la signature du bon de livraison. Prisma Web n'aura aucune obligation quelle qu'elle soit après la signature du bon de livraison. Toute modification ultérieure à la signature du bon de livraison devra faire l'objet d'une nouvelle commande.

6.19 - Prisma Web notifiera au Client dans la mesure du possible par le biais de courriers adressés au contact de facturation du Client (adresse e-mail à tenir à jour, sous la responsabilité du Client) avant l'échéance, l'obligation d'acquitter le prix pour le renouvellement du service de la prestation ou du support, lorsque celui-ci est possible. Tout défaut de paiement ou paiement irrégulier, c'est à dire, notamment, d'un montant erroné, ou incomplet, ou ne comportant pas les références requises, ou effectué par un moyen ou une procédure non acceptés par Prisma Web, sera purement et simplement ignoré et provoquera le rejet par Prisma Web de la demande d'enregistrement ou de renouvellement.

6.20 - En l'absence de moyens de paiement enregistrés auprès de Prisma Web pour le paiement du renouvellement de la prestation ou en cas d'échec du paiement, Prisma Web informera le Client, dans la mesure du possible, du besoin de mettre à jour ou de communiquer ses informations de paiement par courriel et par tout autre moyen qu'elle estime nécessaire dix jours (10 jours) calendaires avant l'expiration de la prestation souscrite, à charge pour le Client de communiquer les informations nécessaires au plus tard cinq (5) jours calendaires avant la date d'expiration du Service, Prestation ou supports souscrit. Prisma Web ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de non renouvellement d'un service suite à un paiement non honoré ou non régularisé par le Client.

6.21 - Le Client est expressément informé et accepte qu'en cas de non respect des dispositions qui précèdent, la prestation sera immédiatement suspendue à sa date d'expiration et un délai de 48 heures sera accordé au Client pour récupérer les données hébergées sur son Service (dans le cadre de réalisation portant sur des supports numériques hébergés). A l'expiration de ce délai, l'ensemble des données sera effacé par Prisma Web et le service recyclé. Prisma Web archivera les données sur ses serveurs au-delà de ce délai. Le désarchivage de ces données fera l'objet d'une nouvelle facturation.

ARTICLE 7 : RESILIATION, LIMITATION ET SUSPENSION DU SERVICE

7.1 - Chaque partie peut résilier de plein droit et sans indemnité le contrat en cas de force majeure subsistant plus de trente jours

7.2 - Pour une résiliation avant échéance du contrat, le Client est libre de résilier le contrat par courrier RAR à l'adresse du siège social de Prisma Web. Le client devra néanmoins s'acquitter des montants à échoir initialement prévues contractuellement.

7.3 - Dans tous les autres cas de manquement par l'une des parties à l'une ou l'autre de ses obligations au titre du contrat non réparé dans un délai de 15 jours calendaires à compter soit d'un courrier RAR adressé par la partie plaignante notifiant les manquements en cause, soit de toute autre forme de notification faisant foi adressée par la dite partie, le contrat sera résilié de plein droit, sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante. La date de notification de la lettre comportant les manquements en cause sera la date de réception de l'accusé de dépôt.

7.4 - Prisma Web se réserve le droit d'interrompre la prestation du Client si celle-ci constitue un danger pour le maintien de la sécurité ou de la stabilité de la plate-forme d'hébergement de Prisma Web ou de tout autre structure pouvant porter atteinte à l'intégrité de Prisma Web.

Dans la mesure du possible, Prisma Web informera préalablement le Client.

7.5 - Tout défaut ou retard de paiement de la part du client ainsi que le non respect des obligations au titre des présentes conditions générales entraînera une cessation de la prestation. Préalablement la société Prisma Web aura, dans la mesure du possible, prévenu le Client de son intention de cesser la prestation.

ARTICLE 8 : CONDITIONS D'EXPLOITATION

8.1 - Dans le cadre de supports dit « Numérique » et/ou « Multimédia », Le Client reconnaît par les présentes que les fluctuations de la bande passante et les aléas des fournisseurs d'accès, registrar et hébergeurs sont des éléments pouvant entraîner une discontinuité dans les prestations offertes par la

société Prisma Web, et extérieure à ses moyens techniques.

8.2 - Par ailleurs, la Prestation est restreinte, limitée ou suspendue de plein droit par Prisma Web :

- S'il apparaît que le Client utilise la Prestation qui lui est fournie pour une activité, quelle qu'elle soit, qui ne serait pas conforme à la prestation et/ou aux présentes conditions générales de vente.
- En application des conditions particulières applicables.
- Si Prisma Web reçoit un avis à cet effet notifié par une autorité compétente, administrative, arbitrale ou judiciaire, conformément aux lois applicables appropriées, ou par un tiers, et notamment conformément à la loi de Confiance pour l'Economie Numérique du 21 juin 2004.

8.3 - Prisma Web se réserve le droit de contrôler le respect des conditions d'utilisation de la prestation.

ARTICLE 9 : TOLERANCE

9.1 - Le fait que Prisma Web ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente et/ou tolère un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne peut être interprétée comme valant renonciation par Prisma Web à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

ARTICLE 10 - CONFIDENTIALITE

10.1 - Chaque partie reconnaît que la négociation et l'exécution du contrat peut l'amener à prendre connaissance d'informations propres à l'autre partie. Chaque partie prend donc l'engagement et se porte fort pour son personnel du respect de l'obligation de ne communiquer à quiconque, soit directement, soit indirectement, ni les renseignements, informations ou documents (qu'ils portent ou non une mention de confidentialité) recueillis à l'occasion de l'exécution du contrat ou à l'occasion d'échanges ou de visites précédant la conclusion du contrat, ni le contrat lui-même. La présente obligation de confidentialité survivra malgré l'expiration du contrat jusqu'à ce que les informations en cause deviennent de notoriété publique.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

11.1 – Prisma Web reste propriétaire de ses prestations suivant les articles 111-1 et 111-2 du code de la propriété intellectuelle. Le client déclare s'être assuré des droits nécessaires à la propriété technique, informatique, propriétés industrielle, littéraire et artistiques, droits à l'image sous toutes ses formes, aux droits humanistes de la propriété à la personne physique et morale, etc.

11.2 - Tous développement technique quel qu'il soit, photographies, textes, slogans, dessins, images, séquences animées sonores ou non ainsi que toutes oeuvres intégrés dans une prestation créés ou modifié légalement par Prisma Web restent sa propriété. Toute reproduction, représentation, utilisation ou modification par le client, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, de tout ou partie d'une prestation, sans avoir obtenu l'autorisation préalable de Prisma Web est strictement interdite et constitue un délit de contrefaçon.

11.3 - D'une manière générale, Prisma Web accorde un droit strictement personnel au Client, non-exclusif et non-transférable d'utilisation de la prestation, tout autre droit étant expressément exclu sans accord préalable écrit. Ces obligations de propriété survivront malgré l'expiration ou la résiliation du contrat.

11.4 - Ces présentes conditions ne peuvent être dénoncées qu'après accord écrit de la part de Prisma Web, stipulant que Prisma Web renonce à son droit plein et entier de propriété. L'initiative d'une telle démarche sera motivée par le Client.

11.5 - Dans le cas d'une demande de cession de droit par le client, un contrat pourra être écrit et signé des deux parties, précisant les modalités détaillées de cession des droits. Pour l'ensemble des prestations, suivant l'article L132-31 le contrat devra préciser la rémunération distincte due pour chaque mode d'exploitation de la prestation ainsi que leur durée même si celle-ci demeure indéterminée.

11.6 – Dans le cadre de cession de droit plein et entier au client, il est convenu que cette cession n'interviendra qu'après le paiement total des honoraires dus à Prisma Web.

ARTICLE 12 – ERREURS ET CORRECTIONS

12.1 - Toutes nos prestations sont relues par nos soins et soumises à votre vérification : en cas d'erreur ou d'omission, notre responsabilité se limite exclusivement au remplacement du ou des élément(s) qui présente(nt) une non-conformité. Aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne pourra être réclamée.

12.2 - En aucun cas, la société Prisma Web ne prendra en charge les frais quel qu'ils soient concernant les corrections notifiées après la validation du cahier des charges.

12.2 - Si toutefois, Prisma Web devait apporter des modifications à l'une de ses prestations après la validation du cahier des charges, Prisma Web se réserve le droit d'appliquer le principe de facturation complémentaire aux tarifs prévus à l'article 6.2.

ARTICLE 13 - PUBLICITE ET PROMOTION

13.1 - Prisma Web pourra à l'occasion de manifestations, dans les colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, se prévaloir des services fournis au Client ainsi que sur ses documents commerciaux et/ou plaquettes.

13.2 - Le Client s'engage à ne pas exploiter les noms et les logos de Prisma Web et de ses services sous une forme qui serait de nature à porter préjudice ou porter atteinte à sa réputation. Notamment, ni les noms ni les logos de Prisma Web et de ses services ne pourront être associés, directement ou indirectement, à toute entreprise, marque, ou autres, représentatives d'un produit ou d'un service incompatible ou concurrent avec l'objet de ses services.

ARTICLE 14 : DISPOSITIONS GENERALES

14.1 - La nullité d'une des clauses du contrat de prestations, de services ou de supports souscrit auprès de Prisma Web, en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses du contrat de prestations de services qui garderont leur plein effet et portée. Dans ce cas, les parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des Conditions contractuelles.

14.2 - Toutes clauses contraires à celles ci-dessus insérées sur les documents commerciaux des clients de Prisma Web seront considérées comme nulles et non avenues.

14.3 - Nos présentes conditions régiront seules les ventes et prestations de Prisma Web.

14.4 - Les intitulés des articles des Conditions Générales de Vente ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

ARTICLE 15 : LOI APPLICABLE ET LITIGE

15.1 - Le présent contrat est régi par la loi française et est soumis aux juridictions françaises.

15.2 - En cas de litige concernant le contrat ou ses conditions, et à défaut de règlement amiable, le tribunal de commerce de Gap sera seul compétent.

SARL Prisma Web.

Siège social : Ferme belle aureille – Micropolis – 05000 GAP

Courriel : contact@prisma-web.pro - Tél : 09 72 30 98 88

539 822 262 RCS GAP – TVA IC : FR 00 539 822 262 00017 – NAF : 6201Z